

CONSEIL COMMUNAL DU 17 JUILLET 2023

NOTE DE SYNTHESE

Séance publique

1. DIRECTION GENERALE - Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2023

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de la séance du 3 juillet.

2. DIRECTION GENERALE - Déchéance du mandat de Conseillère communale de Mme HORGNIES Caroline - Prise d'acte et constat de déchéance

Madame Caroline HORGNIES est devenue Conseillère communale à Hensies suite aux élections du 14 octobre 2018.

A la date d'installation du Conseil communal, soit le 3 décembre 2018, elle réunissait toutes les conditions d'éligibilité suivant l'article L4121-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

En date du 25 mars 2023, Madame la Conseillère communale Caroline HORGNIES a été inscrite dans le registre de la population de la Commune de Frameries, suivant le modèle 3 reçu par la Commune de Hensies le 23 juin 2023.

Elle n'est donc plus inscrite sur le registre de population de la commune de Hensies.

En vertu de l'article L1122-5 §2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, elle a dès lors perdu une condition d'éligibilité qui entraîne la cessation prématurée de son mandat.

La perte de la qualité de conseiller s'effectue de plein droit et prend date le jour où les conditions d'éligibilité cessent d'être réunies, soit le 25 mars 2023.

Il est proposé au Conseil communal de prendre acte de la déchéance du mandat de Mme Horgnies Caroline.

3. Question(s) orale(s) d'actualité

POUR LE COLLEGE COMMUNAL

**(s) Michaël Flasse
Le Directeur général**

**(s) Éric Thiébaud
Le Bourgmestre**